

# Le Brasseur Syndical



Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Brasserie Labatt-CSN

## Mot du président:



Volume 7, No : 03

Mai 2010

**B**onjour à toutes et à tous,  
Il me fait plaisir de vous informer qu'au mois de juin prochain, aura lieu une rencontre intersyndicale avec les syndicats de l'industrie brassicole mondiale. Nous avons été invités (CBWA) afin de représenter les syndicats de l'industrie brassicole canadienne. Cette rencontre se déroulera en 2 temps; premièrement une rencontre est prévue avec les représentants syndicaux des brasseries majeures soit Inbev, Carlsberg, Heineken et SAB Miller. Dans un deuxième temps, nous profiterons de cette rencontre pour échanger avec nos confrères d'Inbev qui proviendront de la Belgique, de l'Allemagne, de la Pologne, de l'Angleterre, du Japon, des États-Unis et bien sûr du Canada. Comme nous l'avons fait avec nos collègues du Canada, nous tenterons de tisser des liens avec les représentants syndicaux des autres usines de l'industrie brassico-

le au niveau mondial. Notre employeur étant maintenant une entité mondiale, nous croyons que nous devons élargir nos horizons si nous voulons être en mesure de représenter les membres de façon adéquate. Un compte rendu vous sera fait dans le prochain numéro du Brasseur Syndical.

En terminant, j'aimerais souhaiter la bienvenue parmi nous à tous les nouveaux salariés embauchés depuis le début de l'année. J'aimerais également profiter de l'occasion pour rappeler à toutes et à tous l'importance de respecter les règles de sécurité et de travailler de façon sécuritaire.

Bon été 2010

Yanic Beaudry  
Président STTBL-CSN

## Dans ce numéro

• <b>Mot du président</b>	<b>1</b>
• <b>Fait saillants des relations du travail au Québec</b>	
• <b>Hommage à Michel Chartrand</b>	<b>2</b>
• <b>Hommage à Michel Chartrand (la suite)</b>	<b>3</b>
• <b>V.P. Empaquetage</b>	
• <b>Grève inusitée chez Carlsberg</b>	<b>4</b>
• <b>Budweiser 4</b>	

## FAITS SAILLANTS EN RELATIONS DU TRAVAIL

### Les arrêts de travail au Québec en 2009

Bien que les données soient encore préliminaires, on dénombre au Québec pour l'année 2009, 60 conflits de travail, comparativement à 86 en 2008 et à 51 en 2007. De ce nombre, 47 sont des grèves, 7 des lock-out et 6 des grèves et lock-out. Au total, ces événements ont touché 11 449 travailleurs pour atteindre 351 531 jours de travail perdus.

Décès de Michel Chartrand (1916–2010)

## Pour que les Québécois se souviennent



Michel Chartrand, militant d'exception, **défenseur acharné des travailleurs, chrétien humaniste, pacifiste, patriote, syndicaliste, indépendantiste, socialiste et anticapitaliste engagé**, père, grand-père et arrière grand-père tant aimé, est décédé à Montréal, le 12 avril 2010 à l'âge de 93 ans. Fils de Louis Chartrand et d'Hélène Patenaude, il était le 13e de 14 enfants d'une modeste famille de Montréal.

Après de brèves études classiques et un séjour comme moine de chœur à la trappe des moines cisterciens d'Oka, il s'engage dans l'action sociale, d'abord avec la Jeunesse ouvrière catholique (JOC), puis dans le mouvement coopératif. À 25 ans, en 1942, il épouse Simonne Monet (décédée en janvier 1993), dont il sera épris jusqu'à sa mort; ensemble ils auront sept enfants qu'ils élèveront sur la Rive-Sud.

Dans la trentaine il commence ses activités syndicales et, en 1949, il participe à la fameuse **grève des mineurs d'Asbestos**. Il travaille à la syndicalisation et à l'organisation de travailleurs et de travailleuses dans différents secteurs : aluminium et commerce, textile et vêtement en Abitibi, dans la région de Montréal, en Estrie et en Mauricie, notamment. En 1952, il **soutient activement les grévistes du magasin à rayons Dupuis et Frères et les ouvriers du textile de Louiseville**. En 1957, il est aux côtés des mineurs de Murdochville sur les lignes de piquetage et il appuie les réalisateurs de **Radio-Canada en 1959**. De 1950 à 1957, il sera employé de la CTCC, ancêtre de la CSN. **Son action pour la justice sociale et les droits des travailleurs lui vaudra d'avoir été harcelé et emprisonné sept fois sous le régime duplessiste, sans jamais avoir été reconnu coupable.**

Conjointement à son action syndicale, il partici-

pe à la vie politique en militant dans divers partis d'opposition démocratique: **le Bloc populaire canadien, le Cooperative Commonwealth Federation (CCF, ancêtre du NPD), le Parti social-démocratique (PSD), le Parti socialiste du Québec.**

**En 1960, comme il n'est pas réembauché par la CTCC, il fonde une imprimerie, Les Presses Sociales, qui imprimera des poètes dont Gilles Vigneault, Claude Péloquin et Denier Vanier, des revues engagées comme Socialisme québécois, des documents de formation syndicale et de luttes politiques.**

**En 1967, il retourne à l'action syndicale comme permanent du Syndicat de la construction de la CSN, puis, l'année suivante, il est élu président du Conseil central de Montréal de la CSN, poste qu'il occupera jusqu'en 1978.** Il organise et dirige alors des luttes sur divers fronts : **les droits sociaux des non-syndiqués, la consommation, la défense de la langue française, la condition féminine, l'indépendance du Québec, la solidarité internationale ouvrière.** Il sera très actif dans les mouvements de solidarité avec les résistances du **peuple vietnamien contre l'agression des États-Unis d'Amérique, des peuples d'Amérique latine, en particulier ceux de Cuba et du Chili. Il s'engagera également auprès du peuple palestinien contre l'oppression et la dépossession sionistes.**

Par ce militantisme, son nom est associé à différentes organisations comme la Caisse populaire des syndicats nationaux, l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF), le journal Québec Presse, le magasin Cooprix, le Comité Québec-Palestine, le Comité Québec-Chili, la CISO (Conférence internationale de solidarité ouvrière).

(Suite page 3)

**Durant la Crise d'octobre, en vertu de la Loi des mesures de guerre votée par le Parlement fédéral, il sera, comme plus de 500 personnes, injustement emprisonné durant plus de quatre mois (octobre 1970-février 1971), puis qu'il sera acquitté.**

À 67 ans, en 1983, **il crée la Fondation pour l'aide aux travailleuses et aux travailleurs accidentés (FATA)** pour venir en aide aux travailleurs syndiqués et non syndiqués victimes d'accidents et de maladies du travail, injustement traités par la CSST.

À 82 ans, il termine sa vie active **par une tournée d'information et d'éducation sur le droit à un revenu de citoyenneté et par une campagne électorale** comme candidat indépendant dans Jonquière (1998) contre le premier ministre d'alors, M. Lucien Bouchard. Ce dernier, fidèle au capitalisme le plus pur, n'hésita pas à sabrer dans les revenus des travailleurs et des plus démunis plutôt que dans ceux des grandes corporations pour atteindre l'illusoire déficit zéro.

Homme de paroles, au courage exemplaire, à la générosité proverbiale, d'une très grande sensibilité malgré ses allures parfois rustres et brutales, il a eu tout au long de sa vie une capacité d'indignation et de révolte peu commune contre les injustices. Chrétien, il a tenté de mettre en œuvre le message qu'il trouvait dans les Évangiles : la foi en l'humanité, la compassion, la dé-

fense des opprimés et la quête de la justice de façon pacifique.

Il laisse dans le deuil ses enfants Micheline, Hélène, Alain, Suzanne-G., Madeleine, Dominique, et leurs conjoints; douze petits-enfants : Philippe, Katerine, Anne-Marie, Vincent, Marie, Maïa, Olivier, Maud, Florence, Léo, Marion, Romane et six arrières-petits-enfants avec lesquels il entretenait des liens d'affection soutenus. Il laisse également sa compagne des dernières années, Colette Legendre, sa sœur cadette Jacqueline Cornelier, plusieurs neveux et nièces, de nombreux amis et admirateurs sincères.

Puisse sa vie demeurer un exemple de courage et de détermination **pour tous ceux et celles qui sont épris de justice sociale et de liberté!**



## V.-P. Empaquetage



**B**onjour à tous, au courant des dernières semaines, il y a eu plusieurs changements au département de l'empaquetage.

Suite à la nomination de Nathalie Laberge à titre de directrice

des ressources humaines, nous avons eu la venue d'un nouveau directeur à l'empaquetage; Monsieur André Gravelle. Je profite aussi de l'occasion pour souligner l'arrivée de Chantal Mathieu, nouvelle déléguée sur l'équipe de nuit.

J'aimerais finalement souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux salariés de l'empaquetage.

Raymond Dionne  
V.P. Empaquetage



## Carlsberg : les salariés veulent leur bière

Les employés danois de la brasserie, en grève, veulent continuer à boire sur leur lieu de travail. (avril 2010)

Créé en 1847, le [brasseur Carlsberg](#) est une institution au Danemark. Avec ses propres coutumes. C'est pour les conserver que des centaines d'employés se sont mis en grève depuis mercredi, bien décidés à défendre leur droit à boire de la bière sur leur lieu de travail, situé dans la banlieue de Copenhague, la capitale danoise.

**"Les temps ont changé"**

La nouvelle politique de la direction **n'est pas l'interdiction totale de la bière dans ses usines**. Elle s'agit en fait de limiter l'alcool aux repas dans la cantine, a précisé Jens Bekke, porte-parole de l'entreprise, interrogé par [CNN](#). "Nous pensons que les temps ont changé et que nous avons besoin d'une politique en matière d'alcool qui soit acceptée par la société. 93% des entreprises danoises ont une politique en matière d'alcool", s'est-il justifié sur [SkyNews](#).

Mais le changement est de taille car jusqu'à présent, les salariés de Carlsberg trouvaient dans des distributeurs de la bière qu'ils pouvaient consommer tout au long de la journée, rappelle un syndicaliste. La seule limite : ils ne devaient pas boire jusqu'à être ivres.



### Et le dialogue social ?

Les chauffeurs de Carlsberg se sont aussi mis en grève, mais par solidarité. Car leur régime particulier – trois bières par jour à emporter parce qu'ils n'ont pas le temps de boire à la cantine - n'est pas concerné par la réforme. Pour assurer la sécurité de tous, leurs véhicules sont équipés de dispositif anti-démarrage.

Bière ou pas bière, les syndicats regrettent surtout le manque de dialogue avec la direction, qui n'a pas pris soin de les consulter avant de trancher

Source : [Europe1.fr](#)

## La famille Budweiser s'agrandit

La Brasserie Labatt propose une nouvelle bière légère : la Budweiser 4. Cette nouvelle bière, brassée à notre usine de LaSalle et vendue exclusivement sur le marché québécois, offre tout le goût que vous attendez d'une Budweiser. **Riche en saveurs et en goût, la Budweiser 4 contient 4 % d'alcool et plaira aux vrais amateurs de bière. Enfin, une légère qui goûte la bière.**

### Concours sur Facebook pour les consommateurs

En devenant fan sur la page Facebook de Budweiser 4, le consommateur court la chance de gagner 4 billets pour l'un des plus gros événements de l'été :

- Grand Prix de F1 de Montréal
- Spectacle de U2 à l'Hippodrome
- Course NASCAR à Montréal
- Un match de la saison régulière de la NFL

Budweiser 4, une bière légère pleine de caractère : le goût sans compromis!

Bon été à tous



### Départ à la retraite

Aucun départ à la retraite pour mars, avril et mai

### Nouveaux Permanents

Aucune nomination de nouveau salarié régulier pour mars, avril et mai

### Collaborateurs:

#### Comité journal:

Mylène Tellier  
Claude St-Onge

#### V.P. à l'information:

Robert Daneau

#### Impression:

Imprimerie CNM3